

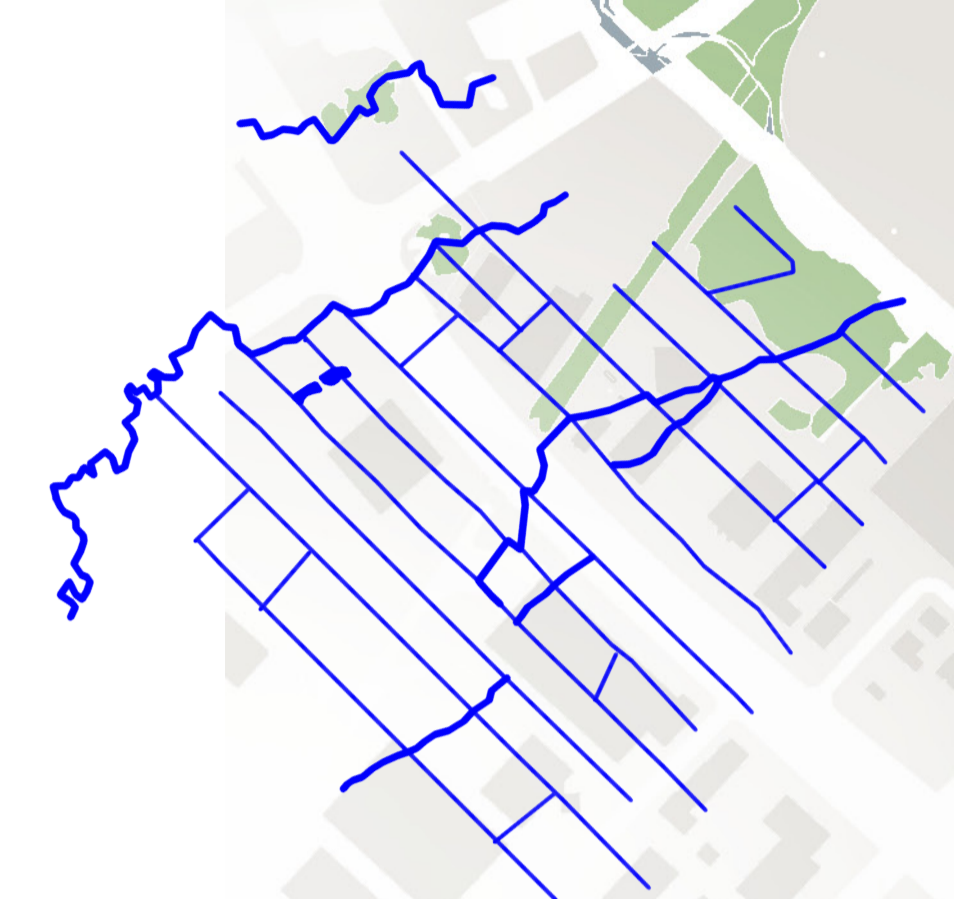
# PARCELLES BLEUES

## SAINT-LAURENT 1946

Un territoire défini par le parcellaire agricole, perpendiculaire à la rivière des Prairies.

Les parcelles sont sillonnées par plusieurs ruisseaux, et divisées par des canaux de drainage.

Une friche arboricole, arbustive et herbacée borde ces ruisseaux et canaux. Déjà, ces friches offrent à la faune des lieux de passage et habitats sur ce territoire dont les milieux de vie sont déjà morcelés.



Tracé des ruisseaux et canaux tiré d'une photo aérienne du territoire daté de 1946. Source de la photo archives de la ville de Montréal.

## SAINT-LAURENT 2017 - LES PARCELLES BLEUES

Les axes du boulevard Cavendish et Thimens, traces du passé agricole de Ville Saint-Laurent, deviennent les Parcelles bleues. Inspiré par l'eau présente sous diverses formes sur ces anciennes parcelles agricoles, nous proposons que ces axes deviennent à la fois infrastructure verte et milieu de cohabitation de la faune et de la population. L'eau présente sur ces deux infrastructures vertes réduit l'effet d'îlot de chaleur et compense pour la faible canopée des quartiers adjacents. Ces deux parcelles structurent et définissent un corridor vert dont les autres mailles, singulières, s'insèrent dans le tissu urbain.

## PARCELLES BLEUES: PRINCIPALES PROPOSITIONS

### PLACE À LA FAUNE

Installation de tunnels de passage pour la faune de petite et moyenne dimension (Couleuvre brune, salamandre cendrée, renards, petits rongeurs)

Création d'un réseau de PGO (Pratiques de gestion optimale des eaux de ruissellement) composé de noues, bio rétention, marais filtrants et bassins dont le niveau d'eau conservé permet la création d'habitats de friches herbacées et arbustives humides.

Mise en place d'amoncellements de rocheux pour la thermorégulation des couleuvres.

### PLACE À LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE

Une végétation indigène de type prairie herbacée couvre les parcelles Thimens et Cavendish. Des massifs d'arbustes entrecroisent cette grande étendue de prairie herbacée pour à la fois enrichir la diversité des habitats et ponctuer la déambulation du promeneur.

Des arbres d'espèces forestières typiques sont plantés en bordure sud et est du parc Philippe-Laheurte ainsi qu'à l'est du boisé Marcel Laurin afin de créer un corridor forestier est-ouest.

### PLACE À LA POPULATION

#### PARCELLE CAVENDISH - PARC FAUNIQUE URBAIN

Un parcours sécuritaire, stimulant et invitant à l'appropriation relie le seuil Côte-vertu au seuil Poirier. Ce parcours permet aux citoyens de cheminer au travers de la prairie herbacée pour accéder aux principales destinations de transport en commun, commerces et services municipaux. Le parcours est ponctué d'intersections sécurisées et placettes d'arrêt. Un grand jardin communautaire est mis en place dans l'îlot situé face au parc Bourbonnière. Ce parc agit à titre de trait d'union entre le quartier résidentiel Est de Cavendish et la parcelle.

#### PARCELLE THIMENS - PARC NATURE

La parcelle Thimens offre un parcours de transit, linéaire, dont le tracé entrecroise très peu les espaces verts. Dans ce parc la priorité est donnée à la faune et ses habitats. Cependant, ce parc offre l'opportunité d'observer la faune et de profiter des couleurs chatoyantes et contrastes lumineux qu'offre la diversité végétale du lieu. Pour ces raisons des petits belvédères et lieux d'arrêt sont



PARCELLE CAVENDISH: POINT DE VUE VERS LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

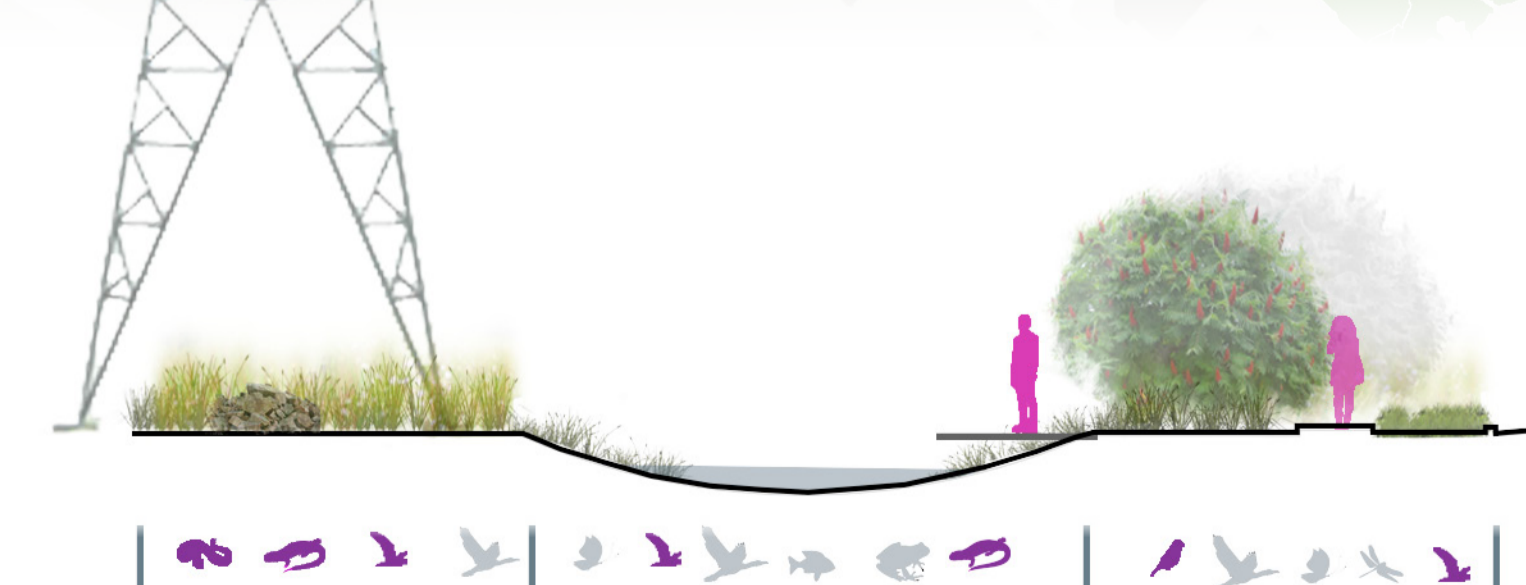
## ESPÈCES FAUNIQUES REPRÉSENTATIVES (Jérôme Dupras et autres, 2016)



COUPE A



COUPE B



COUPE C



Coups illustrant les milieux naturalisé diversifiés permettant la cohabitation entre les citoyens et la faune